



Le petit Lorbreuthery
Bulletin municipal de Lorans-les-Breurey
Juillet 2015 – Numéro 14

Voici revenir les beaux jours et une météo agréable nous permettant de profiter de quelques instants de repos dans notre commune rurale.

Les budgets communaux ont été approuvés au printemps et prévoient principalement des travaux d'investissement sur la voirie :

- La pose de bitume sur la voie communale « des fourmis » et sur la voie communale n°103 à la sortie du bois de la Louvière jusqu'au bas de They.
- La mise en place d'éclairage public chemin des lilas et le long de la RD15B à Breurey.

Votre conseil municipal a également décidé de maintenir les taux d'imposition et les tarifs de 2014 et ce malgré une baisse continue des dotations d'état et une hausse des contributions à la communauté de communes.

Pour terminer, quelques règles de savoir vivre ensemble sont rappelées dans ce bulletin et je vous invite à les mettre en application avec bon sens et justesse.

Belle et bonne saison estivale à tous.

L'eau

Le choix des élus a été de maintenir le prix de l'eau en subventionnant les services eau et assainissement par le budget général. Ces services sont en vitesse de croisière et rapportent environ 20 000 euros par an, ce qui permet de rembourser progressivement les investissements engagés sans être obligé d'augmenter le prix de l'eau. Les budgets sont à l'équilibre conformément à ce qui avait été prévu.



Les conditions climatiques actuelles sont difficiles pour les personnes comme pour la nature. Notre source d'eau potable est un bien précieux qu'il ne faut pas négliger, aussi, nous demandons à chacun de respecter l'eau en faisant attention à la consommation quotidienne. Le préfet de la Haute-Saône vient de prendre un

arrêté de limitation provisoire des usages de l'eau dans le département. Certaines communes voisines sont déjà en difficulté alors soyons raisonnables et ne gaspillons pas !

Actions reconduites et nouveautés

- Fleurissement de la commune
- Cimetière et accotements : tonte de la pelouse
- La cloche de l'école a été enlevée afin d'éviter tout risque de chute.

Elle sera restaurée avant d'être remise en place.

• Un projet autour de l'aménagement du cimetière est en cours. La procédure de relevage des tombes étant presque terminée, un columbarium, un jardin du souvenir, un ossuaire et un emplacement réservé aux petits caveaux verront le jour.

• Durant l'hiver, la salle de fête a été entièrement repeinte par l'équipe municipale. Ainsi, les économies réalisées ont permis de « relooker » le transformateur de Breurey situé place de la fontaine. ERDF et la commune ont confié cette mission aux Chantiers Départementaux d'Emploi pour l'Insertion. Cette association permet aux personnes en difficultés de retrouver une activité rémunérée. Le résultat est plus que satisfaisant !



Avant



Après



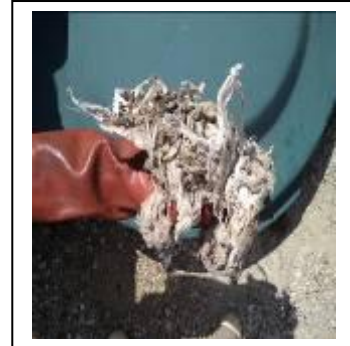
Quelques rappels : Chaque utilisateur de la voie publique doit respecter le code de la route, notamment le stationnement. En effet, la présence de véhicules le long des voies communales empêche la libre circulation et peut provoquer des accidents dus à un manque de visibilité.

La période estivale arrivant, certains bruits : mobylette, musique, cris, ... peuvent provoquer des nuisances sonores de jours comme de nuits. Pour le bien être de tous soyons moins bruyants !

Notre réseau d'assainissement et d'eaux pluviales supporte toujours aussi mal toute intrusion de corps étrangers notamment des lingettes qu'il est interdit de jeter dans le réseau d'assainissement, merci de rester vigilant.

Les heures de tonte : Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30. Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Affouage : Les inscriptions se feront du 1^{er} septembre au 30 septembre 2015.



Un marché de printemps apprécié...

Les élèves ont réalisé des semis dans leur classe : potirons, œillets d'inde, plantes diverses... Suite à cela, une vente de printemps a été réalisée par les enseignantes et les parents d'élèves. Un moment agréable qui a permis de réunir les habitants autour d'un verre de l'amitié.

Une petite fête de fin d'année très sympathique...

L'école ouverte à tous pour cette fin d'année : des chants, des danses et des scénettes ont clôturé cette année scolaire dans la joie et la bonne humeur. Les jeunes élèves ont montré leurs talents de comédiens en mettant en scène des situations cocasses qui expliquent comment annoncer une mauvaise note à ses parents. Bravo à tous et à toutes pour le travail et la performance réalisés.



Vous partez en vacances ... quelques conseils utiles



Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, voisin, ami, ...) Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordante révèle une longue absence. Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créer l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière par exemple. Ne communiquer pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet ou facebook et enfin, transférer vos appels sur votre portable ou sur une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie, des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Signalez également à la gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Quelques chiffres

- Les taux d'imposition restent stables cette année
- Prix d'eau consommée
- * Abonnements : 50 euros pour l'eau potable et 50 euros pour l'assainissement
- * Consommation eau potable : 0,84 euros le m³
- * Consommation assainissement : 2 euros le m³
- * Les taxes de l'agence de l'eau et la TVA sont à ajouter
- * Le prix du m³ s'élève donc toujours à 4,25 euros TTC conformément à ce qui avait été annoncé

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune et nous les encourageons à venir se présenter en mairie.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 10 août au 31 août inclus

Mairie de SORANS LES BREUREY, 03 84 91 73 38

Permanences mercredis 10 h - 12 h et vendredis 17 h - 19 h